

CONCOURS D'ENTRÉE 2023/24

PRÉPA ART / PRÉPA DESIGN

2nde SESSION : JUIN-JUILLET 2023

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

FORMATION(S) CHOISIE(S) : PRÉPA ART PRÉPA DESIGN

Civilité Mme M.

Nom

Prénom

N° INE

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Tél. portable

Tél. du représentant légal

Email

Date et signature

Boursier Oui Non

Dernier diplôme obtenu

Établissement fréquenté en 2022/23

Baccalauréat en cours ou obtenu :

Général : option

si option Art, laquelle ?

Technologique : option

Professionnel : option

Autres

Indiquer ci-dessous les classes suivies
et établissements fréquentés :

2022/23	Classe/section <input type="text"/>
	Établissement <input type="text"/>
2021/22	Classe/section <input type="text"/>
	Établissement <input type="text"/>
2020/21	Classe/section <input type="text"/>
	Établissement <input type="text"/>

CONCOURS D'ENTRÉE 2023/24

PRÉPA ART / PRÉPA DESIGN

2^{de} SESSION : JUIN-JUILLET 2023

L'admission aux classes
PRÉPA ART et PRÉPA DESIGN
se fait par voie de concours.

Lors de son inscription, le candidat choisit les formations auxquelles il souhaite prétendre selon son projet d'orientation : Prépa Art, Prépa Design ou les deux.

Un tarif unique de 35€ par session permet au candidat de postuler à toutes les formations.

PLANNING DES ÉPREUVES

• **19 JUIN, 12h** : mise en ligne des sujets des épreuves suivantes :

- > ÉPREUVE THÉORIQUE DE CULTURE GÉNÉRALE
- > ÉPREUVE D'ANGLAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
- > ÉPREUVE PLASTIQUE

• **25 JUIN (inclus)** : date limite de transmission par mail des compositions écrites et plastiques, **accompagnées d'un PORTFOLIO** (cf. Déroulé détaillé).

• **DU 3 AU 6 JUILLET 2023** :
> ENTRETIEN INDIVIDUEL en VISIOCONFÉRENCE

Le candidat recevra entre le 27 et le 29 juin, une convocation précisant le jour et le créneau horaire durant lequel il devra se rendre disponible pour l'entretien.

DÉROULÉ DÉTAILLÉ DU CONCOURS D'ENTRÉE

La 2^{de} session du concours d'entrée comprendra quatre épreuves réparties en deux temps :

• **À partir du LUNDI 19 JUIN, 12h** : mise en ligne des sujets des épreuves théoriques et plastique sur le site de l'école (www.esa-paysbasque.fr).

Le candidat aura **jusqu'au 25 JUIN inclus** pour répondre aux différentes épreuves (certaines comme l'épreuve théorique de culture générale ou l'épreuve plastique proposeront deux sujets au choix) et transmettre par mail à l'adresse

admission@esa-paysbasque.fr :

- sa réponse à l'épreuve théorique au format pdf.
- sa réponse à l'épreuve d'anglais au format demandé.
- sa réponse à l'épreuve plastique au format de son choix (cela peut être un pdf, des images, vidéos, sons, etc.).
- un portfolio dont le format est laissé à l'appréciation du candidat. Le plus foisonnant possible, il peut être composé de scans de carnets de bord et/ou carnets de croquis, de dessins, d'illustrations, de gravures, de photographies, de collages, de volumes, de vidéos, de créations multimédias, etc. De manière facultative, vous pouvez y joindre un auto-portrait vidéo.

• **Du 3 au 6 JUILLET** : entretien individuel en visioconférence d'une durée de 20 minutes maximum face à un jury d'enseignants sur la base des compositions du candidat aux épreuves théoriques et plastique, et de son portfolio. Au cours de cet échange, il sera demandé au candidat de choisir et de présenter 4 ou 5 réalisations significatives de son travail.

RÉSULTATS

À l'issue des épreuves et après délibération des jurys, les résultats du concours seront publiés sur le site de l'école. Chaque candidat sera informé individuellement du résultat de son admission par mail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou l'obtenir lors de la session 2023.

> CANDIDATS NON BACHELIERS

A titre dérogatoire, l'école peut accepter l'inscription de candidats non bacheliers au concours d'entrée. La décision est prise par la direction après avis de la commission de recevabilité.

Le candidat doit joindre à son dossier d'inscription, un courrier de demande de dérogation accompagné d'un dossier artistique et pédagogique comprenant un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

Attention : concernant ses classes préparatoires et à plus forte raison sa classe Prépa Design, l'école tient à notifier aux candidats non bacheliers que certaines voies d'orientation ne leur seront pas permises. En effet, le baccalauréat est une condition d'admission *sine qua none* pour certaines formations, notamment en design.

> CANDIDATS NON FRANCOPHONES

Les candidats non francophones devront justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française : **TCF - Test de Connaissance de la langue Française NIVEAU B2** de moins de 2 ans.

BOURSES D'ÉTUDES

Des bourses d'études sont accordées par le ministère de la Culture. La constitution du dossier social étudiant est à saisir sur le site Internet du CROUS AQUITAINE : www.crous-bordeaux.fr

> Ne pas attendre les résultats du baccalauréat, des concours, des admissions pour formuler les vœux dans l'établissement de votre choix.

CONCOURS D'ENTRÉE 2023/24

PRÉPA ART / PRÉPA DESIGN

2^{de} SESSION : JUIN-JUILLET 2023

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription au concours d'entrée se compose de pièces attendues par mail et d'autres par voie postale.

Un tarif unique de 35€ par session permet au candidat de postuler à toutes les formations préparatoires de l'ESAPB.

L'inscription au concours ne sera validée qu'à réception du règlement des frais d'inscription :

- > soit par chèque par voie postale (cf. Pièces à fournir par voie postale).
- > soit par CB ou espèces auprès du secrétariat de l'école.

➤ PIÈCES À FOURNIR PAR MAIL À L'ADRESSE admission@esa-paysbasque.fr :

> Pour tous les candidats :

- le formulaire d'inscription au concours d'entrée ;
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photo d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- les bulletins de notes trimestriels de terminale ;
- le relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du BAC ;
- le certificat de scolarité 2022/23.

> Pour les titulaires du baccalauréat :

- le relevé de notes du BAC.

> Pour les candidats non bacheliers (hors élèves de terminale) :

- un courrier de demande de dérogation ;
- un dossier artistique et pédagogique **(10 pages maxi format A4)**, qui comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

> Pour les candidats étrangers :

- le TCF niveau B2 (pour les candidats non francophones)
- la traduction des diplômes obtenus et du certificat d'authentification obligatoire des diplômes obtenus (credentials reports).
- le certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté ;
- le titre de séjour pour les candidats résidant en France

➤ PIÈCES À FOURNIR PAR VOIE POSTALE SI PAIEMENT PAR CHÈQUE :

- un chèque de 35€ correspondant aux frais d'inscription au concours d'entrée (non remboursables)

à l'ordre de « ESAPB »

à l'adresse :

École supérieure d'art Pays Basque
Concours d'entrée PRÉPA
Cité des Arts
3 av. Jean Darrigrand
64100 BAYONNE

> Merci de renseigner le nom et prénom du candidat au dos du chèque

**DATE LIMITE D'ENVOI
DU DOSSIER COMPLET :**

5 JUIN 2023

(le cachet de la poste faisant foi)

CONTACT

Pour toute demande d'informations complémentaires :

**Secrétariat pédagogique
des classes préparatoires :**

05 59 59 63 02